

Communiqué de presse

Le 31 août 2020

RENTRÉE SCOLAIRE 2020 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Une rentrée adaptée à la crise sanitaire

Le Département des Hauts-de-Seine, dans son rôle d'institution localement implantée, accompagne les jeunes dans leur développement, et plus particulièrement les collégiens, en portant une attention spécifique au bien-être et climat scolaire, à la persévérance scolaire et à la citoyenneté. Il engage chaque année près de 160 millions d'euros pour garantir aux collégiens des conditions optimales d'apprentissage, mettre le numérique à leur service et leur proposer un quotidien scolaire épanouissant.

Afin d'assurer une reprise en toute sécurité pour les collégiens des établissements publics et privés, le Département des Hauts-de-Seine leur remettra dès leur premier jour de rentrée scolaire, deux masques lavables et réutilisables. Des distributeurs de gel hydroalcoolique ont également été installés à l'entrée de chaque collège.



Une rentrée dans le respect des gestes barrières

© CD92/ Olivier Ravoire

En conséquence de la crise sanitaire qui a impacté la scolarité et changé les usages de 76 300 collégiens haut-séquanais, la rentrée 2020-2021, le Département des Hauts-de-Seine s'engage dans la reprise pédagogique, avec la volonté de lutter plus encore contre le décrochage scolaire. Les budgets éducatifs non utilisés en raison du confinement pourront être remobilisés par les établissements. De nombreux projets citoyens seront centrés sur les valeurs qui se sont révélées essentielles pour les élèves pendant le confinement : le lien, l'amitié, l'humour.

Ce projet éducatif est développé avec un parti pris de coopération et de maillage territorial fort avec les communes, les services de l'Etat (Education nationale, Préfecture) et les acteurs associatifs. En synergie avec le projet académique 2020 de l'Académie de Versailles, le Département des Hauts-de-Seine développe des interventions complémentaires à celles de l'Education nationale et qui répondent aux besoins des collégiens. Le dialogue construit avec l'Education nationale simplifie la gestion des actions éducatives financées par le Département, renforce l'autonomie des établissements et favorise l'évaluation des actions conduites.

« La rentrée 2020-2021 s'apprête à marquer un tournant dans le système éducatif. La période de confinement a en effet prouvé que les équipes pédagogiques et les collectivités locales étaient en mesure d'adapter les conditions d'enseignement à une crise sanitaire en un temps record. Le déploiement des usages liés au numérique s'accélère, le lien avec les parents pour favoriser la co-éducation se renforce. C'est dans le but d'accompagner les changements de cette nouvelle ère que je souhaite la mise en place d'un Plan jeunesse ambitieux pour les Hauts-de-Seine, qui aura vocation à offrir un cadre d'évolution vers l'âge adulte exemplaire et qui verra se construire les citoyens de demain : conscients, solidaires et écoresponsables. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Contact presse

Amélie CHABUET

tél. : 01 47 29 35 78

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

SOMMAIRE

GARANTIR DES CONDITIONS OPTIMALES D'APPRENTISSAGE

Imagine ton collège	p. 4
Les contrats de performance énergétique	p. 5
Les travaux dans les collèges des Hauts-de-Seine	p. 5

METTRE LE NUMERIQUE AU SERVICE DES COLLEGIENS

Pass+ Hauts-de-Seine – Yvelines	p. 9
Seine et Yvelines Numérique	p. 10
Les robots de téléprésence	p. 11
Des équipements numériques innovants	p. 11

PROPOSER UN QUOTIDIEN SCOLAIRE EPANOUISSANT

Le bien-être des collégiens et le climat scolaire	p. 12
Une mobilisation multiforme pour assurer la réussite de tous	p. 13
Un projet pour ancrer chaque jeune dans des valeurs citoyennes fortes	p. 14
Des projets inscrits dans les politiques nationales et favorisant les liens interdépartementaux Hauts-de-Seine Yvelines	p. 15

LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES POUR LES COLLEGIENS DES HAUTS-DE-SEINE

Un Département sportif	p. 17
Un Département culturel	p. 18

GARANTIR DES CONDITIONS OPTIMALES D'APPRENTISSAGE

Imagine ton collège

Après avoir invité les collégiens à réinventer des parties communes de leurs collèges en 2018-2019 dans le cadre du dispositif « Imagine ton collège », le Département des Hauts-de-Seine lance plusieurs programmes d'aménagements dans les cours, les halls, les CDI et les foyers de plusieurs établissements.

En 2018-2019, les élèves de 11 collèges ont repensé, en lien étroit avec les équipes pédagogiques, les usages de leurs établissements. Grâce aux imprimantes 3D mises à disposition par le Département, ils ont pu modéliser leur souhaits d'aménagements, de la conception en 3D à la réalisation d'une maquette. A l'issue de l'année scolaire, les élèves ont eu l'occasion de présenter leurs projets à un jury composé des Services Départementaux de l'Education Nationale des Hauts de Seine (DSDEN 92) de la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE) et des services du Département.

Parce que ce dernier a la volonté de proposer des équipements toujours mieux adaptés à ceux qui les pratiquent au quotidien, il a identifié les besoins récurrents constatés grâce aux retours des élèves, et a proposé à plusieurs établissements de mettre en place certaines installations en accord avec les prérequis des services de l'éducation et des bâtiments.

> **dans les cours de récréation**, les terrains de sports sont décentrés, permettant des agencements non genrés. Autour d'îlots d'assises, les collégiens peuvent se regrouper pour échanger, contrairement aux anciens usages des bancs alignés en bordure de cours. Des points d'eau favorisent l'hydratation des élèves. Des potagers et espaces végétalisés sont mis en place et profitent aux cours de SVT. Enfin, des espaces pour faire classe en extérieur – besoin qui s'est amplifié à la sortie du confinement – sont aménagés.



La cour du collège Jean-Macé à Clichy a été réaménagée à l'été 2020 pour répondre aux besoins exprimés par les élèves
© CD 92 / Willy Labre

Lorsque cela est possible, un changement de revêtement est opéré afin que les eaux de pluie traversent les sols drainants pour rejoindre des nappes phréatiques au lieu de s'écouler dans les systèmes de rejet des eaux usées. Ces mêmes revêtements sont choisis de couleur claire pour éviter la rétention de chaleur en période de canicule.

Des travaux sont lancés dans les collèges Jean-Macé à Clichy (2020), Moulin-Joly à Colombes (2021), Henri-Georges-Adam à Antony (2021).

> **dans les foyers, les salles polyvalentes, les halls et les CDI**, le mobilier se module pour créer des espaces de travail, de co-working, de petite salle de spectacle et même de FabLab. Des clôtures légères permettent de fermer provisoirement des espaces pour des réunions. Des dispositifs numériques mobiles facilitent les initiatives scolaires et aiguissent la curiosité des élèves.



Les collégiens ont présenté leurs idées lors de la Fête interdépartementale du numérique en 2019
© CD 92 / Willy Labre

Un réaménagement des collèges Bartoldi (hall) à Boulogne-Billancourt et Henri-Matisse (foyer) à Issy-les-Moulineaux sont en cours pour retravailler leurs usages et les rendre plus accueillants.

Un ambitieux projet d'architecture sera notamment lancé à la rentrée 2021-2022 au collège Maréchal-Leclerc à Puteaux pour transformer la salle polyvalente qui profite déjà aux collégiens mais aussi aux associations et à la municipalité, en « Tiers lieu » qui accueillera un FabLab.

A horizon 2021, les foyers des collèges Louis-Blériot à Levallois et

des Champs-Philippe à La Garenne-Colombes disposeront également d'un FabLab grâce auquel les élèves pourront apprendre différemment et réaliser leurs projets en 3D, même en dehors des heures de classes.

> sur les toits des végétaux sont installés afin de créer des ilots de fraîcheur profitables en période de chaleur.

Dans tous ces aménagements, le Département des Hauts-de-Seine veille à sélectionner des matériaux durables ou à réemployer ceux voués à la déchetterie quand cela est possible, œuvrant ainsi en faveur de l'écologie et répondant à ses ambitions d'exemplarité dans le cadre de ses Contrats de Performance Énergétique des collèges.

Les Contrats de Performance Énergétique

Sans attendre les directives de l'Etat en matière de performance énergétique des établissements scolaires, le Département des Hauts-de-Seine a passé en 2012 un des premiers Marchés Publics de Performance Énergétique pour ses collèges afin d'œuvrer pour l'environnement. Cet engagement se poursuit activement et, fin 2018, 2 nouveaux Contrats de Performance Énergétique (CPE) ont été signés pour 62 collèges publics, tandis que le reste du patrimoine scolaire alto-séquanais fera prochainement l'objet de travaux d'amélioration énergétique du bâti, de réhabilitation lourde ou de reconstruction. Répondant ainsi en avance aux exigences déterminées par la loi de transition énergétique, ces contrats permettent d'améliorer le confort des établissements pour les élèves et les occupants des bâtiments tout en maîtrisant les consommations en eau, électricité, gaz, chauffage, éclairage, ventilation et climatisation.

D'ici 2024, le Département investira ainsi 570 M€ pour la mise en œuvre de cette stratégie énergétique globale. Un investissement qui permettra en retour un gain considérable des dépenses de fonctionnement puisque sur 3 ans, l'économie réalisée sera de l'ordre de 6,5 M€ soit près de 35 % des coûts initiaux.

Les travaux dans les collèges des Hauts-de-Seine

Le collège La Paix à Issy-les-Moulineaux s'inscrit définitivement dans la logique de développement durable et d'évolution numérique poursuivie par le Département des Hauts-de-Seine. Respectueux de l'environnement et sécurisé, il s'organise sur un rez-de-chaussée, un étage donnant sur la rue et deux niveaux en fond de parcelle. Côté rue du Fort et le long des fortifications, sa faible hauteur offre une impression d'espace et met en valeur les fortifications. Le retrait du collège par rapport aux bâtiments avoisinants permet

l'aménagement d'espaces verts. Les bâtiments ont été implantés de manière à préserver la plupart des arbres existants situés au centre de la cour. Les façades sont composées avec des ailettes en béton fibré disposées devant les baies au 1^{er} étage du collège. Un bardage en aluminium micro-perforé enveloppe les logements et le dernier niveau du bâtiment scolaire. Enfin, dans la partie basse, en limite sur la rue du Fort et le long de la venelle, une grille d'enceinte vient sécuriser l'établissement.

Malgré l'impact de la crise sanitaire sur ce chantier, le nouvel collège ouvrira ses portes en mars 2021, à la rentrée des vacances d'hiver.

Le Département des Hauts-de-Seine va réhabiliter le **collège Anne Frank, à Antony** d'ici 2023, pour un montant de 39 M€. A travers cette réhabilitation, dont le groupement du marché global de performance vient d'être désigné, le Département souhaite conserver la dimension critique de l'œuvre architecturale initiale de Jean Nouvel, en l'intégrant aux enjeux environnementaux de notre époque.

Les travaux porteront sur l'ouverture des espaces de travail du rez-de-chaussée sur la cour, entièrement réaménagée en cour « oasis » avec davantage de végétation et de nouveaux revêtements de sol atténuant les îlots de chaleur. Par ailleurs, la réhabilitation permettra une réduction de 40 % des consommations énergétiques du bâtiment, par rapport à la situation actuelle. La maintenance sera optimisée par un renforcement de l'isolation thermique de la toiture, le remplacement des façades maintenues avec des protections solaires. Des nouveaux systèmes efficaces seront installés : un raccordement au réseau de chaleur de la ville, la mise en place d'éclairage LED sur détecteur de présence, la mise en place de double flux avec récupération de chaleur et des radiateurs basse température.

A Ville d'Avray, le collège de la Fontaine du Roy va également bénéficier d'une réhabilitation lourde. L'opération sera réalisée dans le cadre d'un marché public global de performances intégrant la conception, la réalisation et la maintenance du collège réhabilité, pour un montant globale de 32M€. Le groupement titulaire s'est engagé sur des objectifs de performances notamment énergétique (-40% des consommations actuelles), de qualité de l'air intérieur, maîtrise du confort d'été, etc...



Le projet du nouveau collège la Fontaine du Roy à Ville d'Avray
© Gpt. Bouygues/Epicuria architectes

La fonctionnalité du collège sera entièrement revue pour répondre aux besoins de la communauté éducative : fonctions d'accueil et d'accompagnement des élèves recentrées, regroupement thématique des activités, pôle de restauration avec un espace d'attente dédié, nouveau parvis pour un lien fluide et sécurisé avec l'espace public.

Deux extensions viendront ainsi compléter les deux bâtiments du collège existant dont la structure sera conservée. Ils recevront de nouvelles façades en adéquation avec l'environnement naturel et historique du site.

L'opération se déroulant en site occupé, une première partie du collège comprenant l'accueil des collégiens, l'administration et de la restauration est prévue d'être livrée pour la rentrée 2022. L'ouverture du collège dans son intégralité est prévue pour la rentrée 2023.

A Asnières-sur-Seine, le Département des Hauts-de-Seine porte le projet de construction d'un nouvel établissement – le **collège Sorbonne Nouvelle** - d'une capacité de 700 élèves. Ce collège s'inscrit dans le projet de requalification de l'ancien site de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III en un nouveau quartier mixte.

Le futur établissement répondra à un haut niveau de performance environnementale, avec un niveau cible « E3C1 » (bâtiment sobre en énergie avec recours aux énergies renouvelables, avec une empreinte carbone d'environ 25 % de moins que les bâtiments standards). Le coût prévisionnel est de 33,5 M€, pour une fin de travaux prévue au début de l'année 2025.



Le projet du nouveau collège du quartier Sorbonne Nouvelle à Asnières © Brenac et Gonzalez architectes

Concernant le **collège Henri-Wallon à Malakoff**, le Département des Hauts-de-Seine a décidé de construire un nouveau collège car celui existant ne répond plus aux besoins d'un établissement moderne. La réhabilitation lourde du collège existant a été écartée pour plusieurs raisons : la parcelle actuelle présente une surface réduite et un fort dénivelé qui réduit encore les emprises mobilisables. Par ailleurs, la réalisation de travaux d'envergure aurait généré des contraintes importantes sur les activités du collège. Les travaux devraient commencer début 2022, et ils s'achèveront en 2024.

Le futur établissement, qui sera également d'une performance « E3C1 », sera en capacité d'accueillir jusqu'à 600 élèves contre 440 actuellement. Il disposera de son propre gymnase ouvert aux associations sportives de la ville.



Le projet du nouveau collège Henri-Wallon à Malakoff © Valero Gadan architectes

Cette année, le Département des Hauts-de-Seine engage également des études et des consultations d'architectes pour rénover les établissements suivants :

> Collège Pierre Brossolette à Châtenay-Malabry : reconstruction du collège dans le futur éco-quartier « La Vallée », pour accompagner l'évolution urbaine et le développement communal. Il accueillera 700 élèves (500 actuellement) et disposera d'un gymnase ouvert aux associations communales. Le groupement de maîtrise d'œuvre désigné en 2019 a débuté la conception du futur établissement, dont le coût prévisionnel est estimé à 37 M€, pour une fin des travaux programmée en 2024.

> Collège Alfred Vigny à Courbevoie : reconstruction sur site du collège actuel. Le futur établissement accueillera 500 élèves dans des conditions d'accueil et de confort optimales, avec un projet répondant aux plus haut standard de performance énergétique et environnementale. Le futur établissement disposera d'un gymnase ouvert aux associations communales. Le coût prévisionnel est de 33 M€, pour une fin des travaux programmée fin 2025. Le Département a engagé le concours de sélection des maîtres d'œuvre du projet à l'été.

> Collège Claude-Nicolas Ledoux au Plessis Robinson : reconstruction du collège dans le futur éco-quartier « Noveos », pour accompagner l'évolution urbaine et le développement communal. Il accueillera 600 élèves (400 actuellement) et disposera d'un gymnase de type B+ ouvert aux associations communales. Le coût prévisionnel est de 33 M€, pour une fin des travaux programmée fin 2025. La sélection des maîtres d'œuvre débutera dans les prochains mois.

Les chiffres des actions bâtimentaires dans les collèges

- > 570 M€** seront investis d'ici 2024 pour la rénovation énergétique des collèges,
- > 62 collèges** bénéficient de Contrats de Performance Energétique pour une amélioration de 28 à 30 % des consommations,
- > 3 cours de collèges** feront l'objet d'un réaménagement en 2020-2021 dans le cadre d'un projet pilote issu d'Imagine ton collège,
- > 1 nouveau collège** ouvrira ses portes en 2021, 2 opérations de rénovations lourdes débutent en 2020 et 5 opérations lourdes sont engagées,
- > 32 collèges rendus accessibles et 22 supplémentaires** en cours de mise en accessibilité en 2020.

METTRE LE NUMERIQUE AU SERVICE DES COLLEGIENS

Dès l'entrée en période de confinement, le Département des Hauts-de-Seine s'est mobilisé pour garantir la continuité pédagogique des collégiens. L'Environnement Numérique de Travail qu'il déploie via la plateforme OZe s'est notamment révélé un outil indispensable pour le partage de cours, d'exercices et de rendus entre les professeurs, les élèves et leurs parents. Afin de soutenir l'afflux de connexions sur la plateforme, le Département a demandé plusieurs augmentations de la bande passante à son opérateur internet. Il a par ailleurs mis à disposition de 2 639 collégiens non équipés en matériel informatique des ordinateurs portables, luttant ainsi contre le décrochage scolaire. Ajoutés aux équipements remis avant la crise aux enseignants (4 000 ultra-portables) et élèves (2 000 tablettes), ainsi qu'aux ordinateurs recyclés donnés régulièrement aux familles modestes (2 250 depuis 2013), cela représente un total de 10 000 équipements numériques mis à disposition de l'éducation des collégiens du département.



Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, a remis des ordinateurs aux collégiens pour assurer la continuité pédagogique © CD 92 / Olivier Ravoire

Pass + Hauts-de-Seine – Yvelines

À la rentrée 2020-2021, le Pass + prend un nouvel essor. En effet, dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, le Département des Hauts-de-Seine ouvre son dispositif à tous les jeunes des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, de l'entrée en 6^e jusqu'à leur majorité. En plus des collégiens des deux départements, ce sont donc tous les jeunes de plus de 15 ans domiciliés ou scolarisés sur le territoire interdépartemental qui pourront profiter de cette aide, quel que soit leur statut (lycéen, apprenti...). Ce sont ainsi plus de 300 000 jeunes qui pourront bénéficier de cette carte à puce offrant un porte-monnaie électronique destiné aux activités sportives et culturelles approvisionné par les Départements, des bons plans sur le territoire interdépartemental, permettant l'accès à la restauration scolaire de certains collèges des Hauts-de-Seine et un service de soutien scolaire en ligne totalement gratuit pour les collégiens.

Cette extension s'inscrit dans le cadre de la démarche de rapprochement des Hauts-de-Seine et des Yvelines, qui vise à tirer parti des meilleures initiatives de chacun des deux Départements. Cette initiative participe également, dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, à la relance économique avec un soutien financier accru à la population ainsi qu'aux acteurs du monde sportif et culturel du territoire interdépartemental.

Le Département des Hauts-de-Seine reporte les soldes des porte-monnaie électroniques du Pass + non-consommés cette année sur la dotation de l'année 2020-2021

Les 66 000 collégiens inscrits au Pass + Hauts-de-Seine en 2019-2020 verront le montant de leurs porte-monnaie électroniques non dépensé cette année, en raison de la crise sanitaire, s'ajouter au montant de 80€ (et 100€ pour les boursiers) qui leur sera attribué à la rentrée 2020-2021.

Cette mesure reflète le soutien du Département des Hauts-de-Seine envers le pouvoir d'achat des familles pour l'année à venir, mais également indirectement envers les organismes affiliés puisque les bénéficiaires disposeront d'une aide d'un montant plus élevé et seront potentiellement plus enclins à s'inscrire à une activité sportive ou culturelle.

Seine et Yvelines Numérique

En 2019, le Département des Hauts-de-Seine a adhéré au syndicat mixte ouvert Yvelines Numériques. Grâce à cette intégration, l'opérateur est devenu Seine et Yvelines Numérique et couvre totalement les besoins numériques du territoire interdépartemental, notamment le numérique éducatif. Ce travail conjoint s'est révélé d'une efficacité exemplaire lorsqu'il a fallu déployer du prêt de matériel informatique durant le confinement afin de rendre possible la continuité pédagogique.

Les collégiens des deux Départements bénéficient désormais des mêmes services, facilitant les projets éducatifs menés conjointement. Avec une vision commune en matière de « citoyenneté numérique », les Yvelines et les Hauts de Seine sont plus influents pour mettre en place une politique innovante et des outils pertinents.

Cette adhésion permet d'accentuer les initiatives lancées par les deux Départements en matière de numérique éducatif et d'accroître les capacités d'investissement. A titre illustratif, 5 projets sont proposés aux collèges des deux Départements et visent à faire travailler les collégiens sur une problématique transversale permettant de développer les compétences du XXI^e siècle et favoriser l'inclusion scolaire via les apprentissages et le numérique.

> **Robotyc**, conçu en partenariat avec la Dane2, ce projet permet depuis 2016 aux collégiens de 3^e, notamment scolarisés en ULIS, UPE2A et SEGPA3, d'explorer la programmation, le codage, les sciences en travaillant ensemble autour d'un projet. Pour cette 5^e édition, le thème est « Le robot écolo : trieur de déchets »,

> **Sur les chemins de l'école**, propose aux collégiens allophones de travailler tout au long de l'année scolaire, sur la rédaction d'un journal numérique respectant un cahier des charges précis. Ce programme, également conçu en partenariat avec la Dane, permet de faciliter l'apprentissage du français autour des particularités de la scolarité dans leur pays d'origine et en France,

> **Défi'Bot**, offre la possibilité aux collégiens de faire de la programmation robotique,

> **Imagine ton collège** : ce projet consiste à imaginer l'aménagement d'un ou deux espaces du collège autour de la conception et modélisation 3D (virtuelle), puis la réalisation d'une maquette de l'espace à l'échelle en intégrant des éléments d'impression 3D. 3 cours de collèges sont en cours de réaménagement suite aux suggestions des collégiens (voir p.4),

> **Mise à disposition via l'Environnement Numérique de Travail**, qui est l'outil commun aux établissements, familles et collégiens des deux Départements, de trois services numériques : Enseigno (soutien scolaire en ligne), Playbac (presse numérique quotidienne) et Madmagz (outil en ligne de création de journaux et magazines).

Les robots de téléprésence

En 2019-2020, le Département des Hauts-de-Seine a mené une expérimentation en installant 3 robots de téléprésence dans des collèges. Ces robots pilotables à distance permettent à des enfants absents de leur établissement pour une longue durée de poursuivre leur scolarité et de garder le lien avec l'équipe pédagogique et leurs camarades.

Le bilan de cette première année d'expérimentation, même si elle a été impactée par la crise sanitaire et la fermeture des collèges, met en lumière des bénéfices soulignés de manière unanime par les usagers de ce dispositif, qu'il s'agisse des membres de l'établissement, des parents des élèves concernés et des élèves eux-mêmes.



Un élève suit les cours à distance grâce au robot de téléprésence
© CD 92 / Willy Labre

Grâce à cette initiative, les élèves se sentent toujours « dans la classe » et particulièrement valorisés d'avoir le « privilège » d'utiliser ce matériel innovant. Les parents mettent en avant les effets remarquables de cette expérimentation qui, en permettant à leurs enfants de conserver le lien avec leur classe, a un effet direct sur leur moral et leur santé. Les professeurs et les chefs d'établissement soulignent les résultats considérables de l'expérimentation en termes de travail d'équipe et de climat scolaire avec des classes dans lesquelles se développent un vrai lien de confiance, un sentiment d'appartenance, de l'empathie et de la solidarité.

Fort de ces retours, le Département des Hauts-de-Seine poursuit l'expérimentation en 2020-2021 avec ces mêmes élèves à la demande des collèges. Il étend par ailleurs l'expérimentation dans deux dimensions pour répondre à des besoins complémentaires, pour un investissement de 120 000 € :

- > Permettre à d'autres élèves d'un même collège de bénéficier du robot déjà présent en faisant l'acquisition de kits famille complémentaires (ordinateurs de pilotage),
- > Permettre l'utilisation de robots dans 5 collèges supplémentaires pour en faire bénéficier à d'autres collégiens.

Des équipements numériques innovants

En 2019-2020, 70% des collèges ont répondu à l'appel à projets numériques pédagogiques pour des dotations complémentaires en équipements innovants. Ainsi, les équipes pédagogiques pourront bénéficier d'imprimantes 3D complémentaires, de kits robotique, de kits webradio et webtv mais aussi de tablettes graphiques ou scanners 3D. Ce sont près de 100 équipements innovants qui viendront compléter le parc informatique des collèges.

Les chiffres du numérique éducatif

- > **10 000 équipements informatiques** mobiles déployés pour favoriser l'éducation des collégiens,
- > **300 000 jeunes** altoséquanais et yvelinois de 11 à 18 ans pourront bénéficier à la rentrée 2020-2021 du dispositif Pass + Hauts-de-Seine – Yvelines, avec un porte-monnaie culturel et sportif crédité par les deux Départements à hauteur de 80 € pour les jeunes non-boursiers et 100 € pour les élèves boursiers.

PROPOSER UN QUOTIDIEN SCOLAIRE EPANOUISSANT

Pour l'année scolaire 2020-2021, 114 projets vont être déployés par les services éducatifs du Département des Hauts-de-Seine au travers de 596 actions pour plus de 14 000 collégiens soit 25% de plus que l'an dernier. 477 partenaires seront notamment mobilisés sur le territoire des Hauts-de-Seine pour la mise en œuvre des projets éducatifs et citoyens, dans le cadre d'ERMES.

Le bien-être des collégiens et le climat scolaire

Le dispositif de **médiation éducative**, créé il y a plus de 20 ans, poursuit son action auprès des collégiens mais également sa réflexion et son évolution. Avec une volonté de répondre au mieux aux problématiques rencontrées au sein des collèges, les 73 médiateurs éducatifs, répartis dans 64 collèges, bénéficient d'une formation riche et adaptée de 10 jours par an sur les thématiques suivantes :



- > la laïcité et la médiation éducative,
- > la remobilisation des élèves en difficulté par l'approche narrative,
- > les réseaux sociaux et les conduites à risques des adolescents,
- > les valeurs et innovations citoyennes dans le cadre d'une convention avec le Mémorial de la Shoah.

Une médiatrice éducatrice © CD 92 / Olivier Ravoire

Porteurs de projets ou participants à des projets collectifs plus ambitieux, ils n'en restent pas moins des professionnels de la relation individuelle, attentifs à toutes les problématiques rencontrées par les jeunes.

La période de confinement a été l'occasion de questionner la place du médiateur éducatif « à distance ». Cette nouvelle approche a vu naître de belles initiatives individuelles et collectives en direction des collégiens et de leurs familles (vidéo collective, récréations virtuelles, compte Instagram...).

Un reportage est disponible sur vimeo : <https://vimeo.com/433659778>

A la rentrée 2020, Nathalie Léandri, vice-Présidente en charge des affaires et constructions scolaires, pilotera un groupe de travail visant à proposer fin 2020 à l'Assemblée départementale un **dispositif de la médiation réinventé** et enrichi correspondant au contexte éducatif actuel.

Le Département facilite et promeut l'ouverture **d'espaces parents au sein des collèges**, lieux permettant à des parents de renouer avec l'institution scolaire et d'être actifs dans la vie de l'établissement, dans un esprit de **co-construction** et d'étayage réciproque. Après Evariste-Galois, André-Doucet et Paul-Eluard à Nanterre, c'est à Suresnes, au collège Henri-Sellier que ce projet se développera en 2020-2021.

En 2019-2020 : 51 projets ont été déployés **pour nourrir l'estime de soi et développer chez les jeunes une vision positive d'eux-mêmes**. Ils ont touché 6 302 élèves. En 2020-2021 : 306 actions seront mobilisées pour 7 385 élèves avec l'intervention de plus de 135 partenaires locaux (association, communes, entreprises).

Quelques projets menés : l'*Odyssée de l'empathie* au collège Georges-Pompidou à Villeneuve-la-Garenne, visant le développement des compétences psychosociales ; la création d'une comédie musicale au collège Alfred-de-Vigny à Courbevoie ; la création par un groupe de collégiens de Saint-Thomas-de-Villeneuve d'un festival local sous l'égide de la MJC de Chaville.

Une mobilisation multiforme pour assurer la réussite de tous

Le Département des Hauts-de-Seine développe des projets « ERMES » pour booster l'envie d'apprendre et rester mobilisé. En 2019-2020, 128 actions ont permis d'accompagner 2 867 élèves avec le savoir-faire de 79 partenaires. En 2020, plus de 3 800 jeunes bénéficieront de ces initiatives, scolarisés en UP2A, SEGPA ou en classe sans spécificité.

Les modalités d'intervention sont diverses et originales :

- > **au collège François-Truffaut à Asnières**, les élèves du dispositif UPE2A seront accompagnés dans leur apprentissage de la langue au travers d'ateliers valorisant la persévérance scolaire et l'épanouissement,
- > **au collège Les Chenevreaux à Nanterre**, la découverte pour la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion spécialisée) de l'écriture poétique au travers du slam et un spectacle la valorisant,
- > **au collège Léonard-de-Vinci à Châtenay-Malabry**, un atelier théâtre « art et épanouissement », « Théâtre social » pour la remobilisation des jeunes et des élèves décrocheurs.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 116 **ateliers pédagogiques pour apprendre autrement et se remobiliser** sont préparés pour accueillir 1 203 élèves.

Les ateliers pédagogiques constituent un espace d'initiative et de créativité pour les élèves en difficulté scolaire, pour revenir aux apprentissages par une pédagogie innovante, autour d'un projet en petit groupe. Ces ateliers recourent à des méthodes actives mettant en œuvre un projet aboutissant à une réalisation concrète, permettant aux élèves de développer les compétences du socle commun.

Six thématiques d'ateliers pédagogiques sont proposées :

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| > arts et culture, | > méthodologie, |
| > formation du citoyen, | > sciences et technologies, |
| > lettres et langues, | > une passion pour des métiers. |



Un cours de couture dans le cadre du dispositif PREMIS
© CD 92 / Olivier Ravoire

Un Plan pour la Réussite Educative et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS) accompagne 1 000 élèves vulnérables dans 19 collèges altoséquanais. Pendant l'année scolaire 2019-2020, près de 1 000 élèves de 19 collèges altoséquanais ont été suivis dans le cadre du dispositif PREMIS. Chacun de ces élèves a participé, une fois par semaine, à l'un des 127 ateliers organisés à travers ces établissements. Malgré le confinement survenu en cours d'année, deux tiers des bénéficiaires du dispositif ont maintenu un lien hebdomadaire avec leur tuteur/tutrice ou bien l'animateur ou

animatrice de leur atelier. Ils ont été accompagnés dans la gestion de leurs peurs et questionnements liés à la Covid-19, les difficultés à organiser leur journée de travail, le manque de motivation, l'ennui. Pour intégrer la place grandissante du numérique dans les apprentissages, un espace de travail collaboratif sera créé à la rentrée sur l'environnement numérique « Oze » pour favoriser échanges et bonnes pratiques.

Le Département des Hauts-de-Seine donne du sens à la scolarité en proposant des stages et des découvertes des métiers avec ses agents.

En 2019, de jeunes collégiens ont pu découvrir les métiers du Département dans le cadre du château de Sceaux, dans l'esprit d'une expérimentation à déployer.

La vidéo est à découvrir sur <https://vimeo.com/382444420>

Par ailleurs, une trentaine de forums des métiers sont organisés chaque année avec le soutien du Département et les collégiens découvrent le travail collaboratif avec de jeunes étudiants des écoles de commerce au travers du dispositif Curious Lab porté par les services mobilisés sur l'attractivité territoriale.

Le Département des Hauts-de-Seine **appuie financièrement les communes et les associations** dans le cadre de la **prévention de la délinquance**. Un travail d'affinement des critères a été opéré ces dernières années afin d'optimiser le partenariat territorial pour être au plus proche des besoins des familles et des jeunes.

Le Département soutient par exemple :

> **La commune de Châtenay-Malabry** par le biais de l'association IDSU, qui a mis en place cette année des modules spécifiques utilisant les techniques théâtrales favorables à la remobilisation scolaire,

> **La commune de Sceaux**, avec son centre social des Blagis, a créé des groupes de parole parents/jeunes favorisant la communication intrafamiliale et la lutte contre l'isolement des parents, facteur secondaire de décrochage scolaire.

A la rentrée 2020, le Département, en lien avec les communes volontaires et l'Education nationale, engagera une réflexion sur l'accompagnement des élèves exclus afin de discerner les coopérations à renforcer entre ces trois acteurs sur cette thématique.

Un projet pour ancrer chaque jeune dans des valeurs citoyennes fortes

En 2019, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place un partenariat avec le Mémorial de la Shoah pour sensibiliser les collégiens à la citoyenneté et au devoir de mémoire. Dans un contexte de tensions et de repli communautaire, le devoir de mémoire apparaît comme un axe essentiel de l'apprentissage de la citoyenneté. De même, la prévention contre le racisme et l'antisémitisme et le refus d'une concurrence mémorielle constituent des enjeux majeurs pour notre société.

En 2019, outre les actions de formation touchant notamment les médiateurs, ce partenariat a permis à 831 élèves issus de 21 établissements de découvrir des lieux historiques liés à la Shoah à Paris et à Drancy.

Ce partenariat a vocation à monter en puissance par la construction de parcours mémoriels situés sur le territoire des Hauts de Seine en lien avec les archives départementales et le mémorial du Mont-Valérien.

Les « Classes créatives » ont pour but de contribuer au développement de valeurs citoyennes chez les collégiens en participant, notamment, à la construction de leur discernement. Il s'agit de réaliser une œuvre suivant un thème différent chaque année, choisi par le Département dans les programmes scolaires et décliné en plusieurs sujets autour d'activités interdisciplinaires.

Chaque classe ou groupe de classe des Hauts-de-Seine ayant rendu une réalisation répondant au règlement et dans le temps imparti, gagne une sortie d'une journée en Ile-de-France. L'ensemble des œuvres sont exposés sur le portail numérique des collèves : « Oze ».

En 2019-2020, près de 1 000 collégiens se sont inscrits au défi de « La zététique, tu pratiques ? »

Dans le cadre de l'appel à projet éducatifs territoriaux, là encore de nombreuses actions sont soutenues pour promouvoir des valeurs citoyennes fortes qui prennent sens au travers de l'expérience et de l'ancrage local. En 2021, plus de 2 800 élèves accéderont à ces projets avec le soutien de 76 partenaires. L'intergénérationnel ou la solidarité peuvent y trouver place :

- > au collège Verhaeren de Saint-Cloud : des élèves développent un projet pour des personnes malentendantes (sous-titres pour visionnage de films),
- > au collège Les Ormeaux à Fontenay-aux-Roses : « Ecris ma vie » occasionne la rencontre entre pensionnaires de maison de retraite et collégiens,
- > au collège La Source à Meudon : « Génération numérique » vise à prévenir les jeunes de 6^e et 4^e des risques attachés aux réseaux sociaux, à la protection des données personnelles, à la prévention du harcèlement et des addictions.

En 2020-2021, les ambitions écologiques du Département des Hauts-de-Seine se déploient avec le **projet « méDDailles »**. Le Département récompensait depuis plusieurs années les collégiens ayant répondu à l'appel à projets Trophées idées junior autour du développement durable. Le Département lance cette année un nouvel appel à projets, les méDDailles, visant à distinguer les démarches développement durable conduites dans les collèges.

Des projets inscrits dans les politiques nationales et favorisant les liens interdépartementaux Hauts-de-Seine Yvelines

Le Département est partie prenante de **trois cités éducatives**, dispositif développé à l'initiative de l'Education nationale en lien avec la politique de la ville portée par l'Etat. Dans un objectif de continuité et de maillage éducatif, les acteurs ont élaboré et mettent en œuvre ensemble un projet territorial articulé autour d'un collège et d'un quartier. Trois communes ont été retenues : Gennevilliers, cité éducative labellisée « nationale » et deux cités régionales, Nanterre et Villeneuve-la-Garenne.

Le Département poursuit la **construction de liens avec les Yvelines** notamment autour du projet 5000 collégiens à Versailles et de coopérations éducatives à Sartrouville et aux Mureaux. Les chargés de prévention des Yvelines ont participé à un séminaire sur la médiation éducative et intégré la formation proposée avec le Mémorial de la Shoah.

Cette année et en raison de la crise sanitaire, la deuxième édition de l'opération « **5 000 collégiens à Versailles** » a eu lieu de manière virtuelle. Si l'an dernier, pour la première fois, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine avaient offert une journée exceptionnelle aux élèves de 4^e dans un cadre ludique et citoyen, l'édition 2020 s'est transformée en un dispositif numérique accessible à tous les collégiens, toutes classes confondues, avec la mise en ligne d'un livre numérique pour découvrir autrement la demeure de Louis XIV, et l'animation du compte Instagram du château toute la journée du 18 mai.

Les différents partenaires de l'opération seront heureux de retrouver les collégiens pour la prochaine édition qui se tiendra en 2021 au château de Versailles.



Des collégiens au château de Versailles en 2019
© CD 92 / Olivier Ravoire

Après une première rencontre entre 900 collégiens de chorales des Yvelines et des Hauts-de-Seine le 23 janvier 2020 à La Seine Musicale, les deux départements s'associent pour le lancement du tout nouveau **Chœur interdépartemental** en septembre 2020. Ce dispositif d'éducation artistique et culturelle est mis en place par les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines en étroite collaboration avec les Directions des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine et des Yvelines, ainsi qu'avec le Rectorat de l'Académie de Versailles.

Pour sa première édition, le compositeur Marc-Olivier Dupin accompagnera toute l'année 250 élèves issus de chorales de collèges des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines afin de présenter « Ephémérides 1921 » le 1^{er} juin 2021 à l'Auditorium de La Seine Musicale. De Saint-Saëns à Gershwin en passant par Bourvil, les élèves revisiteront en musique les différents événements ayant marqué la grande et la petite histoire de 1921. Accompagnés par l'Orchestre de l'Armée de l'air, les élèves célébreront ainsi en musique le centenaire 1921-2021.



900 collégiens des Yvelines et des Hauts-de-Seine participent à une animation chorale avec Paul Smith, co-fondateur de l'ensemble vocal VOCES8 © CD 92 / Julia Brechler

Les chiffres des moyens quotidiens déployés par les Départements

- > **73 médiateurs** accompagnent les collégiens dans 64 établissements,
- > **306 actions pour nourrir l'estime de soi** des élèves auront lieu en 2020-2021,
- > **1 000 élèves vulnérables** de 19 collèges sont accompagnés pour la réussite éducative et une meilleure insertion scolaire dans le cadre du dispositif PREMIS,
- > **3 800 collégiens bénéficieront d'ateliers pédagogiques** pour booster l'envie d'apprendre en 2020-2021,
- > **21 établissements ont sensibilisé leurs élèves à l'histoire de la Shoah** grâce au partenariat noué entre le Département des Hauts-de-Seine et le Mémorial de la Shoah,
- > **250 élèves yvelinois et altoséquanais** participeront à la première promotion du Chœur interdépartemental.

LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES POUR LES COLLEGIENS DES HAUTS-DE-SEINE

Un Département sportif

Le Département des Hauts-de-Seine organise chaque année, sur le temps scolaire, des dispositifs sportifs scolaires en direction des collèges, des ULIS et des structures spécialisées des Hauts-de-Seine.

Suite à la crise sanitaire, et des mesures qui se sont imposées à tous pour lutter contre la propagation du virus COVID-19, le Département des Hauts-de-Seine a été contraint d'annuler tous les dispositifs sportifs scolaires programmés entre le mois de mars 2020 et la fin de l'année scolaire 2019/2020.

Pour la rentrée scolaire 2020/2021, le Département des Hauts-de-Seine organisera les dispositifs sportifs scolaires en tenant compte de l'évolution du contexte sanitaire et des aménagements imposés de la pratique sportive en milieu scolaire, dans le respect des directives gouvernementales et plus particulièrement de celles du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.



Des collégiens rencontrent des joueurs du Racing 92 © CD 92 / José Juste

Les dispositifs sportifs des Hauts-de-Seine :

- > le **Trophée Rugby Hauts-de-Seine** et le **Trophée Flag Rugby Hauts-de-Seine** (réservé aux ULIS et aux élèves en situation de handicap)
- > la journée de **stage de rugby**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Rugby Hauts-de-Seine, qui regroupe chaque année une centaine de collégiens,
- > le **Trophée Football Hauts-de-Seine**,
- > le **Trophée Aventure Hauts-de-Seine**, au Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette,
- > le **Trophée Aventure Adapté**, réservé aux ULIS et aux élèves en situation de handicap, au Parc départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud,
- > la **cérémonie des Championnats de France UNSS**, qui met à l'honneur les collégiens des associations sportives des collèges qualifiées aux Championnats de France UNSS 2020,
- > des cycles d'E.P.S. organisés dans le cadre des dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine, Plein Air Handicap et Activités équestres adaptées** (réservées aux ULIS et aux élèves en situation de handicap), qui permettent à des élèves de classes de tous les niveaux de collège de découvrir et de pratiquer des Activités Physiques de Pleine Nature sur le temps scolaire et sur des sites départementaux,
- > le Département subventionne également des **voyages sportifs** organisés par les collèges.

Le travail réalisé en transversalité et en collaboration entre les services du Département, les collèges et les prestataires extérieurs permettront d'adapter si besoin les dispositifs pour que chaque élève puisse pratiquer et découvrir des activités physiques et sportives, en toute sécurité.

Un Département culturel

Le Département des Hauts-de-Seine met en place des dispositifs de parcours citoyens et d'éducation artistique et culturelle pour les collégiens des Hauts-de-Seine. Ils permettent aux élèves de découvrir des œuvres et de côtoyer des artistes, encouragent la pratique artistique et l'expérimentation de la démarche créative, et favorisent un rapport différent aux apprentissages, tout en aiguisant le sens critique.

> Chemin des Arts

Ces parcours proposent à une classe et à un groupe de personnes éloignées de la culture, la découverte d'œuvres grâce à deux sorties culturelles et des ateliers de pratique avec des artistes (10h à 26h). Ils sont conçus en lien avec les partenaires culturels du territoire : théâtres, centres d'art, lieux de musiques actuelles, musées, festivals...

> Chœur des collèges

Tout au long de l'année, les collégiens préparent, avec leur enseignant d'éducation musicale et des artistes, un concert programmé à l'Auditorium de La Seine Musicale. En 2020-2021, l'artiste invité est le compositeur Marc-Olivier Dupin avec Les aventures de Suzanne et Figaro, d'après l'œuvre de Mozart.

> Chœur des collèges interdépartemental

Fruit du rapprochement entre les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le nouveau Chœur interdépartemental réunira dès septembre 200 élèves autour d'Ephémérides 2021, une adaptation à partir d'une idée originale de Marc-Olivier Dupin.

> Collège au cinéma

D'octobre à juin, les collégiens découvrent, sur grand écran, trois films contemporains ou du patrimoine.

> Découverte de l'archéologie

Le service d'archéologie interdépartemental met à disposition des enseignants des ressources et des médiateurs du patrimoine pour aborder l'histoire ancienne, de la Préhistoire aux Temps Modernes.



Des collégiens assistent à une projection du film « L'enfant Loup » dans le cadre de collège au cinéma © CD 92 / Julia Brechler

Au-delà de ces dispositifs, le Département des Hauts-de-Seine propose chaque année un programme d'activités scolaires à destination des élèves du territoire, de la primaire au lycée, dans les sites départementaux et hors-les-murs : Archives départementales, musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt, Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry, Domaine départemental de Sceaux, Tour aux figures de Jean Dubuffet au parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, La Seine

Musical à Boulogne-Billancourt, parcs et jardins du Département. Au programme : visites guidées et ateliers pédagogiques.